

Le 13 janvier 1769 - Poivre au ministre : agriculture

Deux copies : Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.91, n°3
et Archives Nationales, A.N. Col C/4/25, f°9

A l'Isle de France le 13 janvier 1769

N°6. Agriculture.

Monseigneur,

Je n'ai pas encore notifié aux cultivateurs de ces colonies les ordres que vous m'avez donnés de ne plus recevoir, comme ci-devant, tous les grains qui leur resteraient faute de consommateurs, mais seulement ceux qui seraient nécessaires à la subsistance des troupes, de la Marine et des esclaves du Roi. J'attendrai l'arrivée de M. le Ch. Desroches pour leur annoncer avec les ménagements convenables, cette nouvelle, capable de les décourager. Ils y sont préparés par les refus que je fais aujourd'hui de recevoir dans les magasins du Roi d'autres grains que les froments, et quoique je ne leur aie pas expliqué clairement vos instructions à ce sujet, je vois qu'ils les devinent avec crainte.

En attendant, je les exhorte à multiplier leurs plantations de café, de coton et de cannelliers.

Malgré les ordres renfermés dans nos premières instructions, d'arrêter les progrès de la culture des cafés, j'ai cru devoir fermer les yeux sur les plantations qui en ont été multipliées, parce que j'ai reconnu que les terrains qui étaient en valeur, étaient beaucoup plus que suffisants pour nous procurer les grains et les substances nécessaires. Lorsque nous sommes arrivés dans l'île, on comptait environ 700.000 pieds de café plantés sur les différentes habitations, aujourd'hui ce nombre a augmenté de plus de 400.000, et il s'est formé des pépinières qui produiront plus d'un million de jeunes plants, propres à être transplantés à la fin de l'année.

Si nous réussissons, comme j'ai lieu de l'espérer, à nous procurer les plants précieux que nous désirons, ils feront bientôt abandonner la culture du café, parce qu'ils occuperont beaucoup moins de terrain, et qu'ils seront d'un rapport beaucoup plus considérable, sans aucune comparaison.

Cependant je veillerai à ce que la culture des cafés et de tout autre objet d'exportation, ne nuise pas à celle des grains que je regarderai toujours comme l'objet premier dans une colonie destinée à être une colonie de forces.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 13 janvier 1769

* * *